

RW/931/2023/3250/10204/15

## Lot 15

Les plages de semis sont à préserver. En raison de : la présence de plages de semis sont à préserver. Le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 01/04 et le 30/06. Exploitation interdite les jours de battues ainsi que les jours précédant les battues. Les adjudicataires sont tenus de s'informer des dates de battues auprès du service forestier. ATTENTION : Les bois de plus de 105 cm de circonférence marqués d'une seule flache surmontée d'un chiffre romain tracé à la griffe (sur deux faces) NE FONT PAS PARTIE DE LA VENTE.

<b>Nombre d'arbres total</b>	218	-
<b>Volume grumes</b>	15,128	m <sup>3</sup>
<b>Volume houppiers</b>	3,000	m <sup>3</sup>
<b>Volume total</b>	18,128	m <sup>3</sup>
<b>Cube moyen</b>	69	dm <sup>3</sup>
<b>Circonférence moyenne</b>	37,661	cm
<b>Surface de coupe</b>	10,764	ha
<b>Contact</b>	PECHEUR Jean, <a href="tel:0477781370">0477 78 13 70</a>	--
<b>Triage</b>	Triage De Wibrin	--
<b>Propriétaire</b>	Houffalize Cne	--
<b>Lieu(x)-dit(s)</b>	BOIS D'ACHOUFFE - cpe 3	--
<b>Vente</b>	<p><a href="#">Vente de bois de chauffage commune de Houffalize</a>            Mardi 14 novembre 2023 à 19:30  <a href="#">Salle du conseil communal</a></p>	--
<b>TVA</b>	2 %	--
<b>Certification PEFC</b>	Oui	--

<b>Hêtre</b>		
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m <sup>3</sup> )
25	69	
35	81	
		4,032
45	40	
55	19	
		5,489
65	4	
		0,840
75	3	
		0,936
145	1	
		1,457
175	1	
		2,374
<b>Total grumes</b>	<b>218</b>	<b>15,128</b>
<b>Houppiers/Taillis</b>	-	<b>3,000</b>